



STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1^{ère} circonscription



LETTRE N°4 - 18 OCTOBRE 2017

Le mot du Député

L'image parfois écornée des élus, tant locaux que nationaux, est profondément injuste et ne répond qu'à la généralisation de faits certes reprochables à certains, mais dont toute généralisation n'est que pure démagogie.

Je le vois tant dans la circonscription qu'à l'Assemblée Nationale.

Dans la circonscription, je côtoie des maires, des présidents de communautés de communes ou d'agglomération, des adjoints, vice-Présidents, conseillers municipaux ou communautaires totalement investis dans leur mission, avec un souci permanent du service public. Ils ont une véritable ambition pour notre territoire. Les élus locaux ne comptent pas leurs heures au service des autres et notamment dans les petites communes où l'équipe municipale fonctionne avec très peu de moyens humains et financiers.

Il en est de même à l'Assemblée. J'y ai découvert un véritable foisonnement, une fourmilière qui fonctionne quasiment jour et nuit, avec des fonctionnaires de grande qualité, capables de traiter des sujets très variés. J'y ai découvert des députés de tous bords investis dans leurs commissions et dans leurs travaux parlementaires.

L'action du député se partage entre sa présence à l'Assemblée, en général du mardi au jeudi, et parfois dès le lundi jusqu'au vendredi, et sa présence dans la circonscription.

On lui demande d'intervenir, de prendre part à des débats, d'amener les propositions ou projets de Loi, mais aussi de réaliser des rapports parlementaires complexes, comme celui qui m'a été confié sur la mission Travail-Emploi et Formation professionnelle relatif aux crédits budgétaires de l'Insertion par l'action économique (IAE).

A côté de cela, on lui demande d'être présent en même temps dans la circonscription. A titre d'exemple, la journée nationale de grève du 10 octobre. Certains m'ont reproché de ne pas avoir reçu personnellement les représentants syndicaux. Eux-mêmes ont d'ailleurs très bien compris que je n'avais pas don d'ubiquité : ma permanence leur a été ouverte et ils ont pu échanger avec l'un de mes collaborateurs. Pourtant, deux semaines auparavant, je les recevais pour traiter de la question des retraites. Et les échanges ont été nourris, directs et constructifs.

Alors aux donneurs de leçon, je veux simplement donner ce message : l'essentiel est d'assurer la fonction avec passion et détermination, de défendre les intérêts des habitants de notre circonscription avec sincérité et engagement, et d'avoir une vision de la France solide et apaisée.

Les permanences dans la circonscription

Chaque lundi matin est consacré à recevoir les habitants de la circonscription à l'occasion de ma permanence ouverte à tous. Le 1^{er} lundi du mois, je la délocalise pour être au plus proche : **je serai à Châtel-sur-Moselle le 6 novembre et le lundi 4 décembre à Xertigny de 9h à 11h30** : rendez-vous par mail à contact@stephaneviry.fr

CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60

contact@stephaneviry.fr

www.stephaneviry.fr

Enseignement supérieur

J'ai organisé une réunion de travail avec un proviseur, un directeur d'école d'enseignement supérieur et un acteur de la vie étudiante afin d'échanger sur le poids de l'université décentralisée et l'importance de la vie étudiante dans une ville moyenne. Le Président de l'agglomération d'Epinal, Michel Heinrich, est de toujours très impliqué dans le soutien à de nouvelles formations d'enseignement supérieur à Epinal et il travaille aux côtés des chefs d'établissements pour diversifier l'offre dans notre territoire. En tant que Député, j'appuierai toutes ces initiatives qui sont essentielles à la vitalité de notre circonscription.

Mobilisation syndicale

Étant à l'Assemblée mardi 10 octobre, j'ai fait recevoir par mes collaborateurs les représentants des sections fonction publique de la CFDT, FO, CGT, UNSA, FSU et CFTC. Il est essentiel pour moi de connaître le fond des revendications même si je ne partage pas l'analyse sur certaines d'entre elles, comme le jour de carence que je juge légitime, au contraire de la non-compensation de la hausse de CSG. J'ai bien fait préciser que je restais disponible pour écouter les doléances, appuyer ce qui me semble légitime mais que je ne le ferai qu'en mon intime conviction.

ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

- J'ai pris l'initiative de réunir tous les Parlementaires Vosgiens afin que nous unissions nos efforts afin de défendre les intérêts de notre département. Gérard Cherpion, Jean-Jacques Gaultier, Christophe Naegelen, Jackie Pierre et Daniel Gremillet ont répondu présent lors de premiers échanges qui jettent les bases de futures actions communes.

- J'ai participé à un table-ronde relative à la stratégie et aux politiques d'innovation de la France pour 2017-2020, l'occasion d'évoquer le numérique et l'entrepreneuriat, et la compétitivité de notre économie

- Etablissement Français du Sang : j'ai été désigné député référent (toutes sensibilités confondues) auprès de l'EFS pour toutes les questions traitant notamment de la transfusion sanguine, le don du sang et dérivés et les produits is-sus du sang. Les premiers échanges avec le Président de l'EFS laissent augurer d'actions passionnantes à mener.

- Importante période législative avec au menu, l'examen de la Loi de Finances 2018 (budget de l'Etat), pour lequel je rendrai mon avis budgétaire sur les crédits de l'insertion par l'action économique, et la discussion du Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale.



- La commission des affaires sociales a auditionné les Ministres de la santé, Agnès Buzyn, et de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, dans le cadre de la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Je suis intervenu afin de demander des précisions sur l'équilibre de la branche vieillesse, et notamment sur la future réforme des retraites que souhaite le Président Macron. C'est un sujet sur lequel je vais m'investir pleinement dans les mois et années qui viennent.

À ce titre, voici entre autres quelques amendements que j'ai décidé de signer :

LOI DE FINANCES 2018

Article 2

Amendement 426 – Réduction de 10% de l'impôt sur le revenu

Article 3

Amendement 395 – Suppression de l'article pour revenir sur le dégrèvement de la taxe d'habitation

Article 8

Amendement 399 – Prorogation du CITE, dans sa forme actuelle, jusqu'à fin 2018

Article 9

Amendement 409 – Augmentation nettement moins forte de la taxation sur les carburants et proposition d'une trajec-

toire moins brutale de convergence des prix du gazole et de l'essence

Après Article 10

Amendement 417 – Extension du Crédit d'impôt famille, actuellement réservé aux seuls actifs salariés, aux professions libérales, indépendants, artisans et auto-entrepreneurs

Article 11

Amendement 400 – Sortie des PEL et des assurance vie de l'assiette du prélèvement forfaitaire unique de 30% pour maintenir leur fiscalité actuelle plus avantageuse

Article 12

- Amendement 405 – Suppression de l'ISF

- Amendement 403 – Amendement de repli pour sortir la résidence principale de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

- Amendement 412 – Amendement de repli pour exonérer d'IFI tous les actifs immobiliers professionnels

Article 16

Amendement 406 – Réintroduction, au sein de l'assiette de TVA allouée aux régions, des 450 millions d'euros du fonds de soutien au développement économique

Article 24

Amendement 407 – Suppression de l'article qui durcit le malus automobile

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Article 7

Amendement AS 59 – Suppression de la hausse de la CSG.

Amendement AS 74 – Suppression des alinéas qui augmentent les cotisations AMEXA des agriculteurs.

Article 8

Amendement AS 60 – Transformation du CICE en réelles baisses de charges patronales pérennes

Article 11

Amendement AS 61 – RSI. Mise en œuvre de l'autoliquidation des cotisations plutôt que la suppression totale du régime.

Article 12

Amendement AS 62 – Suppression de la hausse du prix du tabac (la traçabilité des paquets doit être la priorité pour lutter contre les trafics).

Article 14

Amendement AS 63 – La régulation du médicament à l'hôpital doit être calibrée à un taux qui ne mette pas en péril les entreprises du médicament et l'arrivée d'innovations thérapeutiques.

Article 24

Amendement AS 64 – Suppression de l'annexe B qui détaille les orientations du Gouvernement en matière de comptes sociaux pour désaccord avec la politique mise en œuvre dans ce texte.

Après l'article 18

Amendement AS 65 – Le FSV qui finance le minimum vieillesse (prestation de solidarité) ne doit pas être financé par le régime général et les cotisations des salariés et des entreprises mais bien par la solidarité nationale.

Article 26

Amendement AS 66 – Suppression de l'article qui baisse des prestations familiales pour les jeunes familles.

Après l'article 26

Amendement AS 67 – Demande de rapport du l'application sur la très mauvaise réforme du congé parental.

Après l'article 26

Amendement AS 69 et AS 70 – Rétablissement du versement de la prime naissance de la PAJE au moins 2 mois avant la naissance (et non 3 mois après).

Article 27.

Amendement AS 68 – Suppression de l'objectif de dépenses pour protester contre sa baisse par rapport à l'année dernière, due notamment à la modulation des allocations familiales.

Article 29.

Amendement AS 71 – Suppression de l'article qui repousse de 3 mois la revalorisation promise des retraites.

Après l'article 29.

Amendement AS 72 – Appliquer la revalorisation promise des retraites dès le 1er janvier 2018.

Article 36.

Amendement AS 73 – Intégration de la télémédecine dans le droit commun, avec une vraie tarification. Il est inutile de prévoir de nouvelles expérimentations.

Article 40.

Amendement AS 75 – Suppression d'une nouvelle formalité administrative chronophage pour les médecins. Il faut préserver leur temps médical auprès du patient alors que le tiers payant généralisé qui n'est toujours pas supprimé, va être source de tracasseries administratives supplémentaires.